

# « Conforter l'attractivité économique du SCOTERS »

## Bilan SCOTERS 2018

Les ateliers transversaux du SCOTERS

Mars 2018



scoters  
syndicat  
mixte

# DEBATTRE DU PROJET DE TERRITOIRE DU SCOTERS

## Les 3 idées fortes du SCOTERS

- Conforter l'Eurométropole, cœur de la nouvelle Europe ;
- Veiller au développement équilibré de la région urbaine ;
- Préserver, développer et mettre en valeur les qualités des territoires.

## Déclinées en 5 familles d'orientations



Un territoire où chaque commune a un rôle à jouer

Organiser le territoire autour des transports en commun

Répondre aux besoins en logements des habitants

Optimiser et partager le développement économique

Préserver le cadre de vie et le bon fonctionnement écologique du territoire

# L'attractivité strasbourgeoise vue par les acteurs socio-économiques\*

## Points forts

- Nombreuses institutions européennes autres que le parlement européen
- Un lien fort à Kehl (transports, travail, achats)
- La confluence mondes latin et germanique et tradition humaniste
- Une offre TGV de très bon niveau
- L'offre commerciale du centre ville

## Points faibles

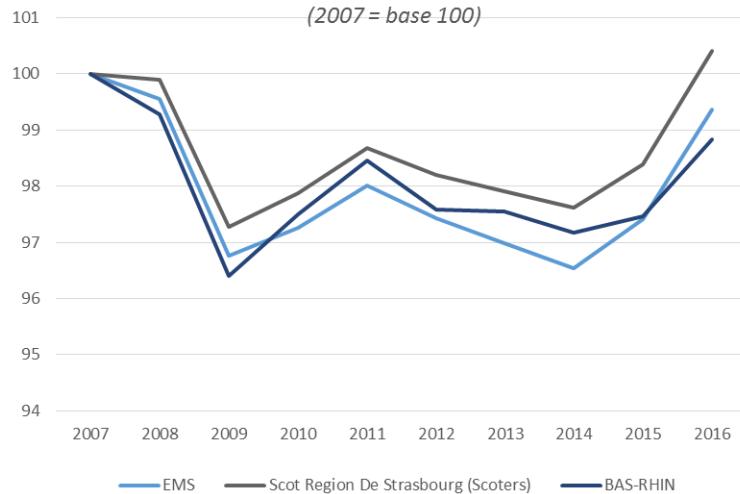
- L'offre aéroportuaire locale à mettre en rapport au statut international de l'Eurométropole
- Le déficit de buzz, de communication, de vie nocturne
- L'ancienne image des voitures brûlées qui perdure parfois à l'étranger
- Les aspects transfrontaliers de Strasbourg absolument pas pris en compte vu de Bruxelles (et plus généralement, Strasbourg et l'Alsace se vendent mal à Bruxelles)
- La congestion automobile

\* Source : entretiens ADEUS dans le cadre de l'étude « spécificités de l'Eurométropole ». Février à mai 2017.



# Quel poids du SCOTERS dans la dynamique d'emploi ?

Evolution relative de l'emploi salarié entre 2007 et 2016  
(2007 = base 100)



ADEUS

source : ACCOS URSSAF

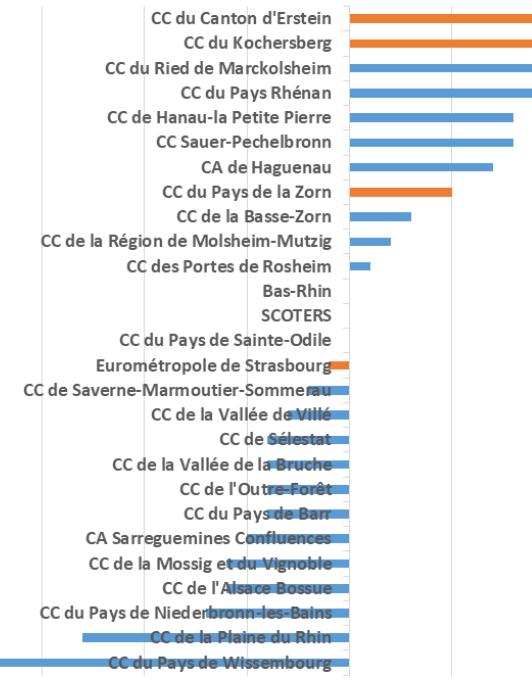
## CONSTAT

**284 250** emplois (emploi total) dont **213 370** emplois salariés. Reprise de la création d'emploi en 2014, après une baisse marquée suite à la crise de 2008. Le SCOTERS rattrape en 2016 son niveau de 2007.

**61 %** des emplois du département (part stable).

87 % des emplois du SCOTERS se localisent dans l'Eurométropole.

Taux annuel de variation de l'emploi entre 2009-2014  
(nouvelles intercommunalités)

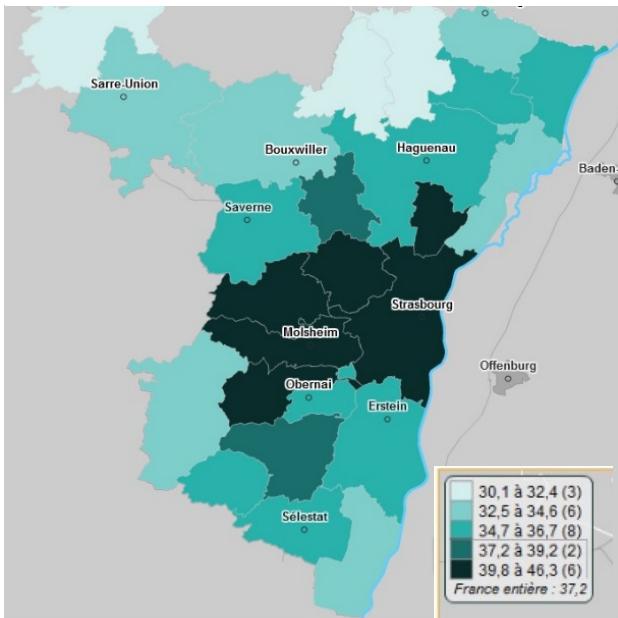


Source : INSEE, RP

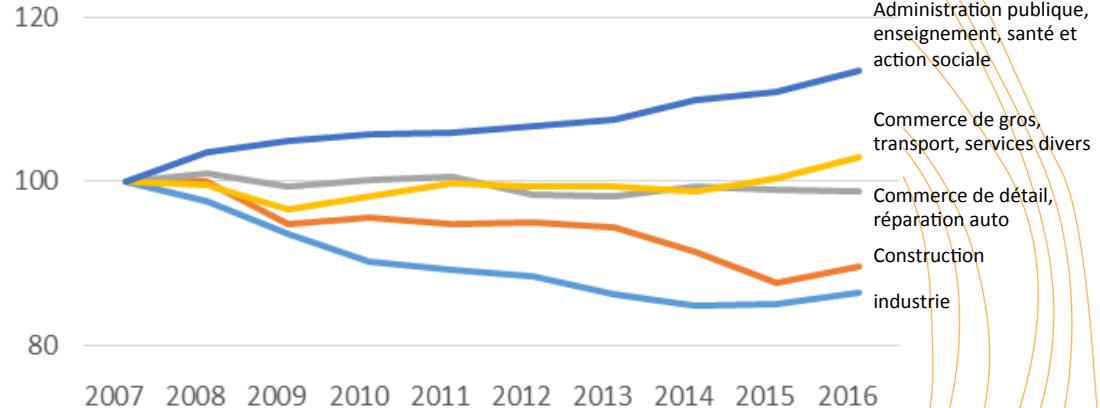


# Quelles caractéristiques de l'économie du SCOTERS ?

Part des activités productives en 2015



Evolution de l'emploi par secteurs (2007-2016)



**CONSTAT**  
Importance de la sphère productive avec 40,3% du tissu économique (contre 35% pour le Bas-Rhin hors SCOTERS)

Croissance du nombre d'établissements dans tous les secteurs et surtout dans le tertiaire

Reprise de l'emploi industrie et du BTP en 2015

# Un périmètre SCOTERS éloigné des logiques de fonctionnement territorial

## Les bassins de vie dans le Bas-Rhin, au regard des SCoT

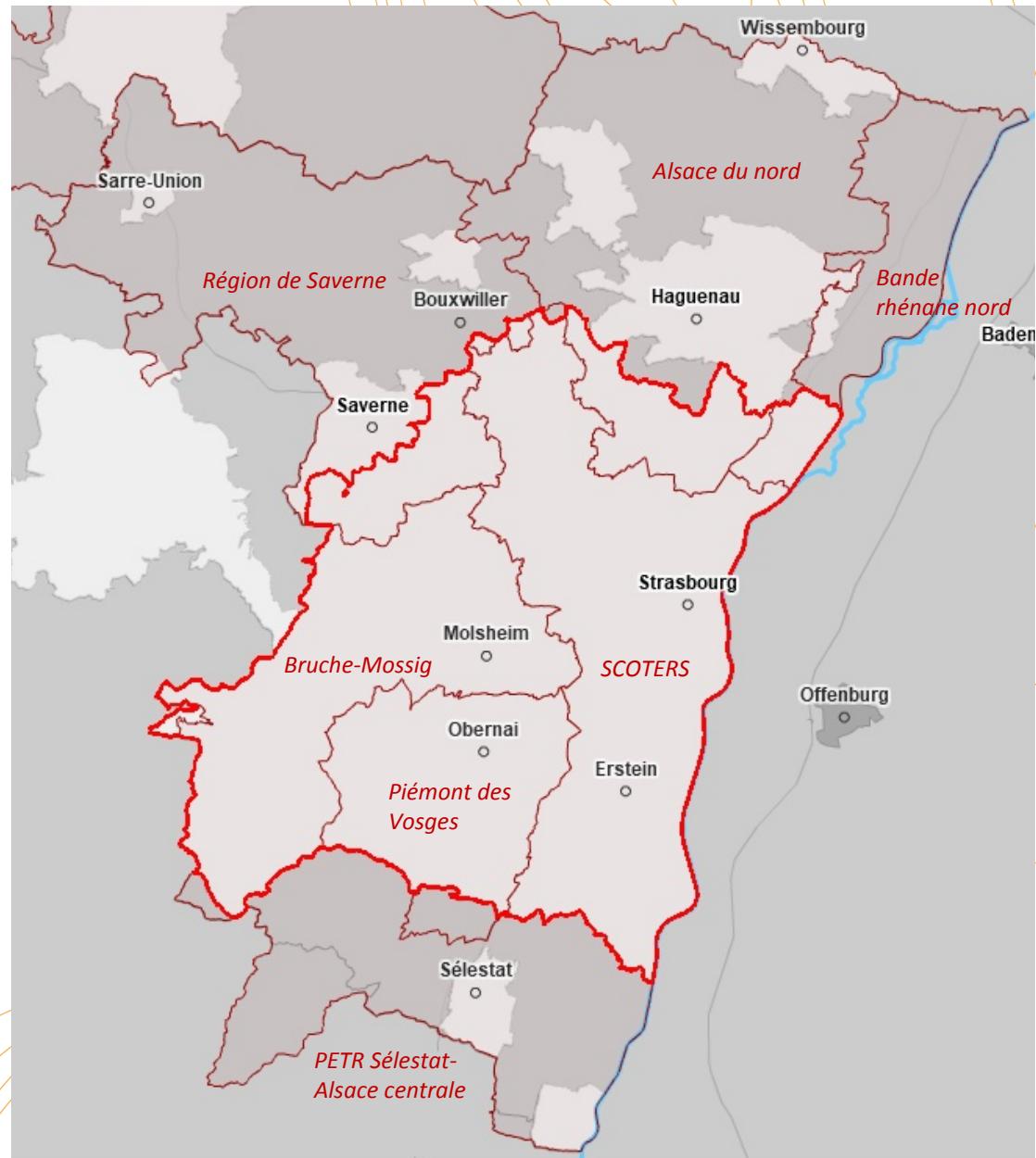
- Bassin de vie (INSEE, 2010)
- Aire urbaine de Strasbourg (INSEE, 2010)
- Périmètre de SCOTERS (EPCI 2017)

### Définition INSEE des bassins de vie

**Aire urbaine** : ensemble de communes, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

**Moyennes aires** : ensemble de communes, constitué par un pôle urbain de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

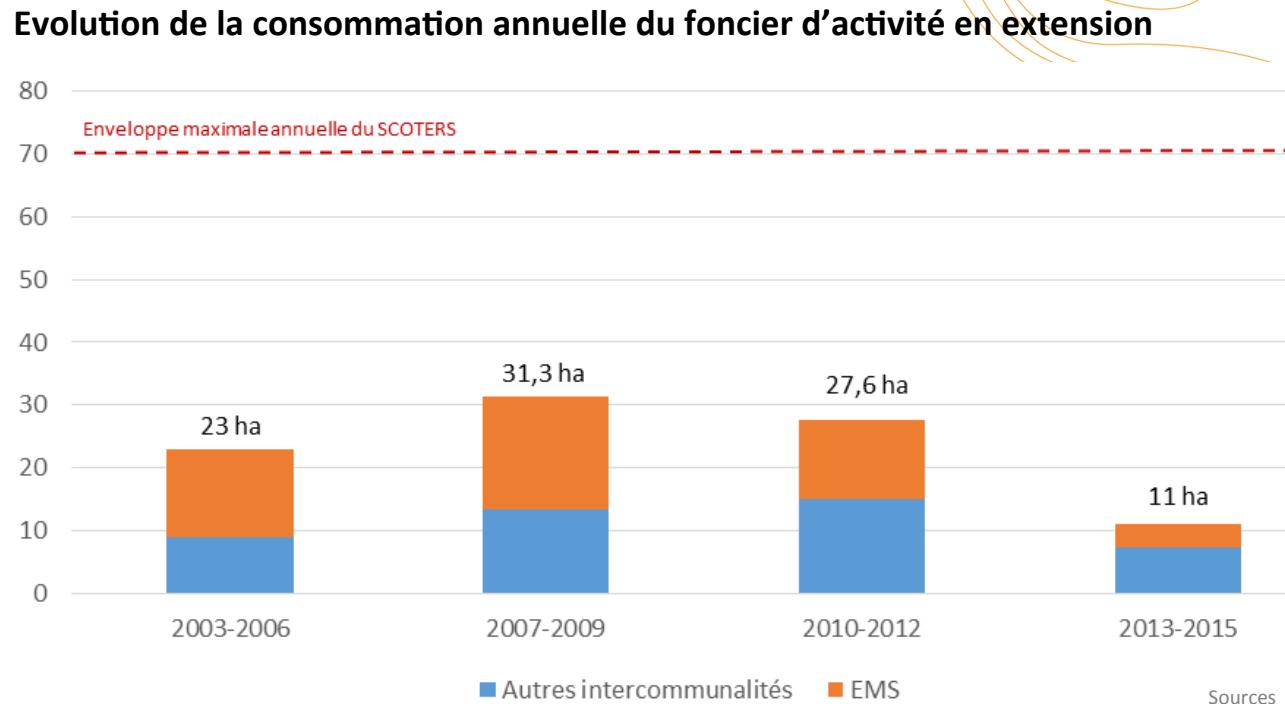
**Petites aires**, ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.





# Quelle gestion du foncier économique ?

## Développer des zones d'activités stratégiques en limitant à 70 ha les extensions



# CONSTAT

**Moins de la moitié des capacités en extension a été mobilisée.**

# Un développement centré sur les polarités

# Enjeux :

- Conserver les capacités ou réévaluer les besoins fonciers ?



# Les sites d'activités stratégiques ont-ils été réalisés ?

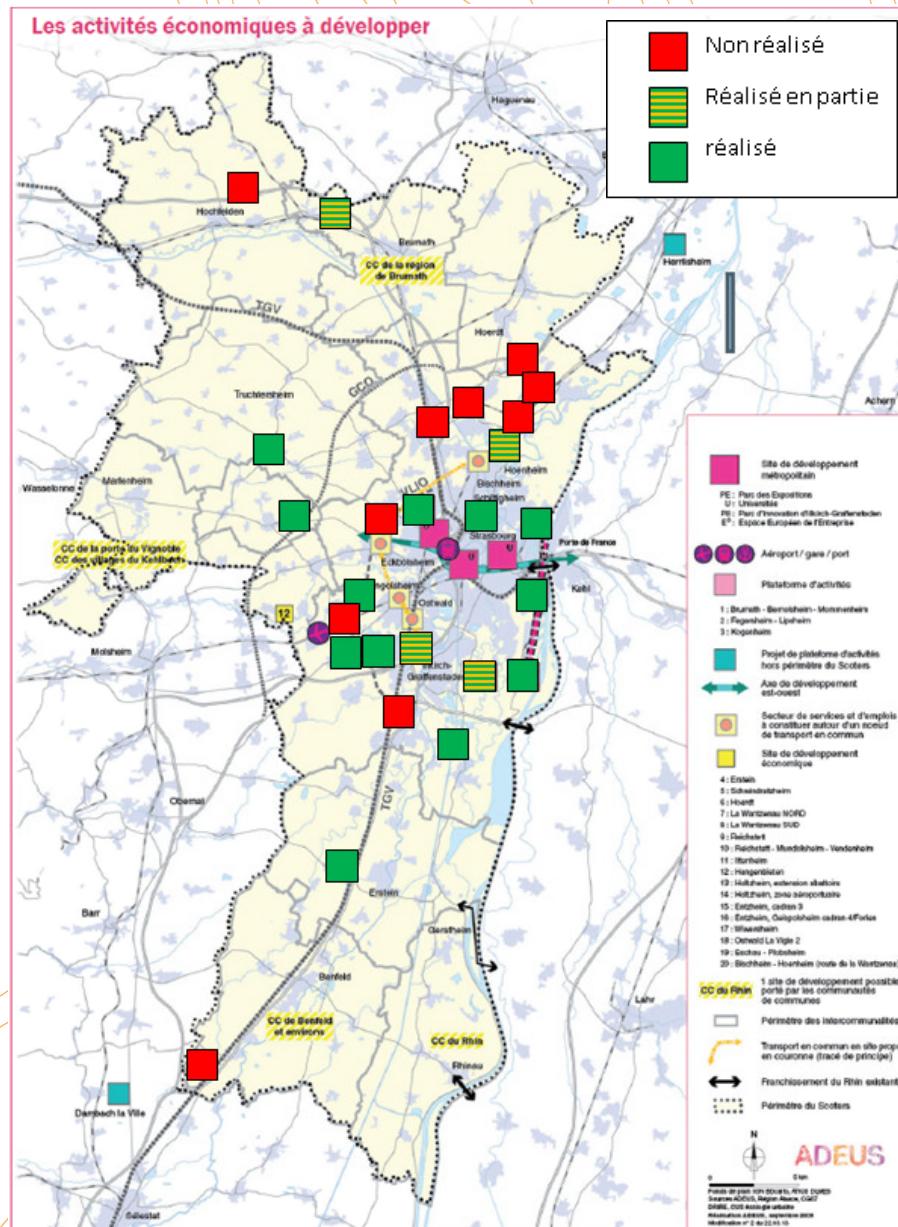
## Développer une stratégie basée sur 4 niveaux de sites d'activités

# CONSTAT

- 130 ZA sur le territoire
  - 4 328 ha
  - 7 038 établissements soit 13 % des établissements du SCOTERS
  - 111 449 emplois soit **39 %** des emplois du SCOTERS

## Enjeux :

- Quel devenir pour les zones non réalisées ?
  - Faut-il réévaluer les besoins ?
  - Si oui, avec quels projets et selon quelles priorités ?
  - Comment améliorer les liens entre habitat-emploi-mobilité ? A quelle échelle ?



Changer d'échelle ...

# Quelles complémentarités entre bassins d'emplois ?



Un réseau de zones d'activités économiques, en appui de la métropole :

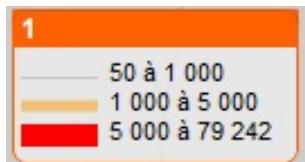
- 1 BRUMATH / REICHSTETT / DRUSENHEIM / Port de LAUTERBOURG
- 2 Arc ouest / Parc de la Bruche / ZI OBERNAI / Plateforme de DAMBACH-LA-VILLE
- 3 Parc d'activité du Pays d'ERSTEIN / Port de MARCKOLSHEIM
- 4 SAVERNE / THAL-DRULINGEN

## Enjeux :

- Quelle stratégie pour articuler les territoires autour des pôles d'emplois et des fleurons industriels ?
- Comment tenir compte des ZAE d'interfaces entre territoires ?

# Quelle sont les relations entre bassins d'emplois ?

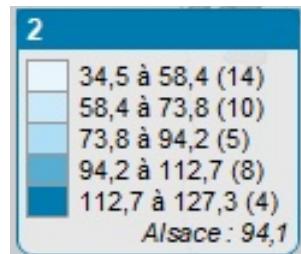
## Flux\* d'actifs entre les intercommunalités bas-rhinoises



**Nombre de navettes**  
(flux des actifs quittant leur EPCI de résidence pour travailler dans un autre EPCI, en 2014)

\* Principaux flux, supérieurs à 1 000 navetteurs

**Taux de concentration de l'emploi**  
(rapport en Nb d'emplois et le nombre d'actifs d'un territoire, en 2014)

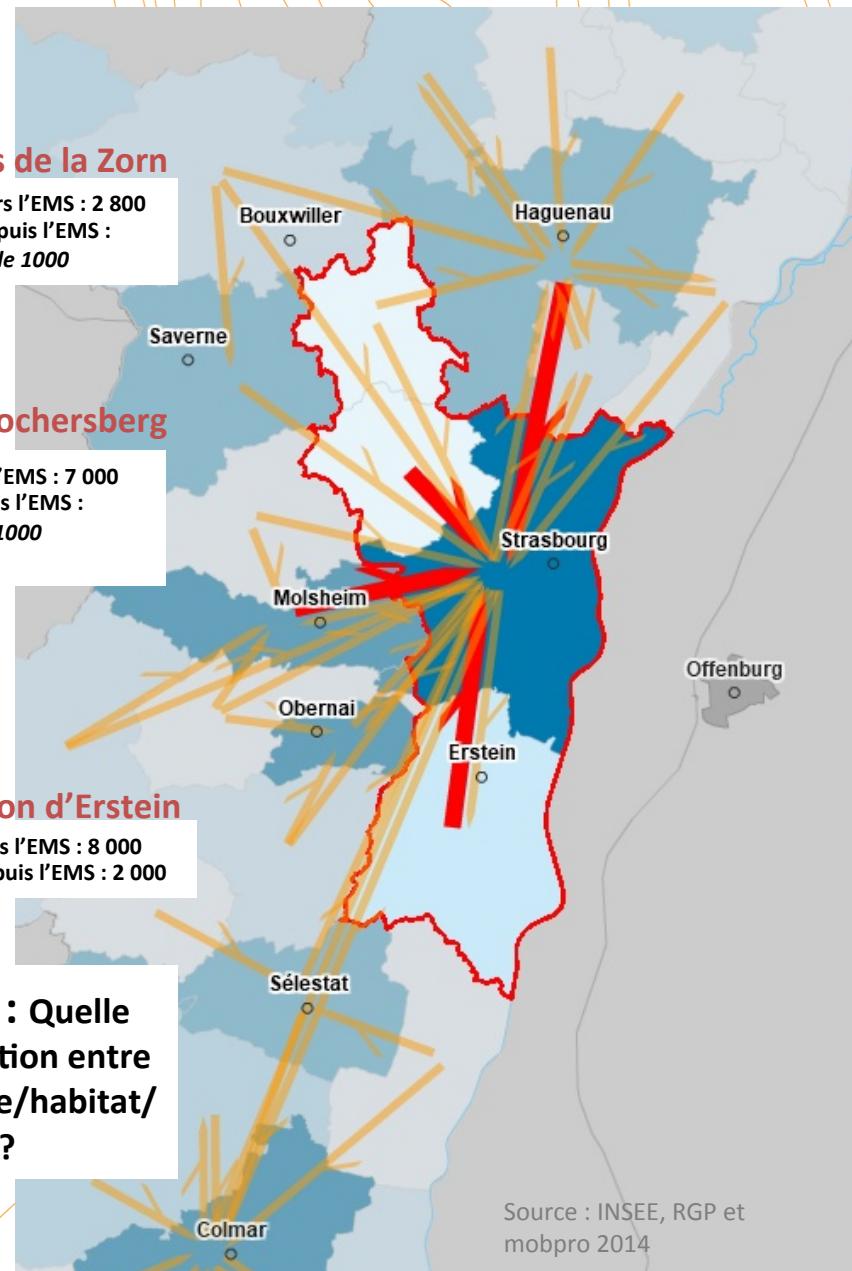


## CONSTAT

Un réseau fonctionnant en corridors urbains, à une échelle plus large que le département (incluant la région de Colmar).

Une augmentation des flux depuis le Canton d'Erstein (+3%).

Une répartition des flux provenant de la CC de la Zorn entre l'Eurométropole et la CA de Haguenau (stable).





# Quelle sont les relations entre bassins d'emplois ?

## Développer une stratégie d'implantation des emplois et des activités

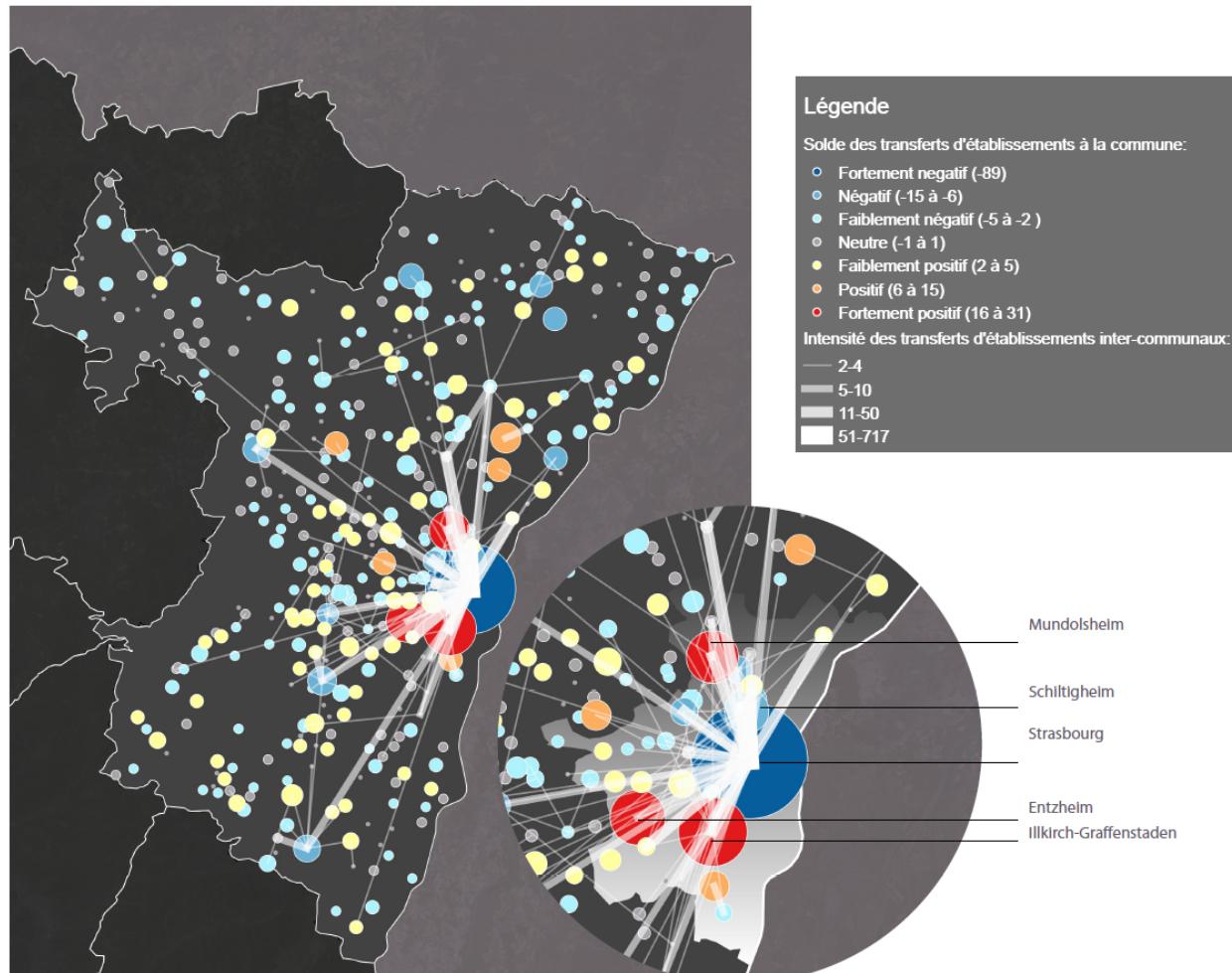
**CONSTAT**

Les  $\frac{3}{4}$  des transferts depuis l'Eurométropole se font au sein de l'Eurométropole.

Le  $\frac{1}{4}$  restant se fait dans un rayon proche de l'Eurométropole (moins de 30 km, en moyenne).

**Enjeux :**  
Quelle stratégie de complémentarité entre les territoires en matière d'offre foncière économique.

Transferts d'établissements entre communes du Bas-Rhin en 2015

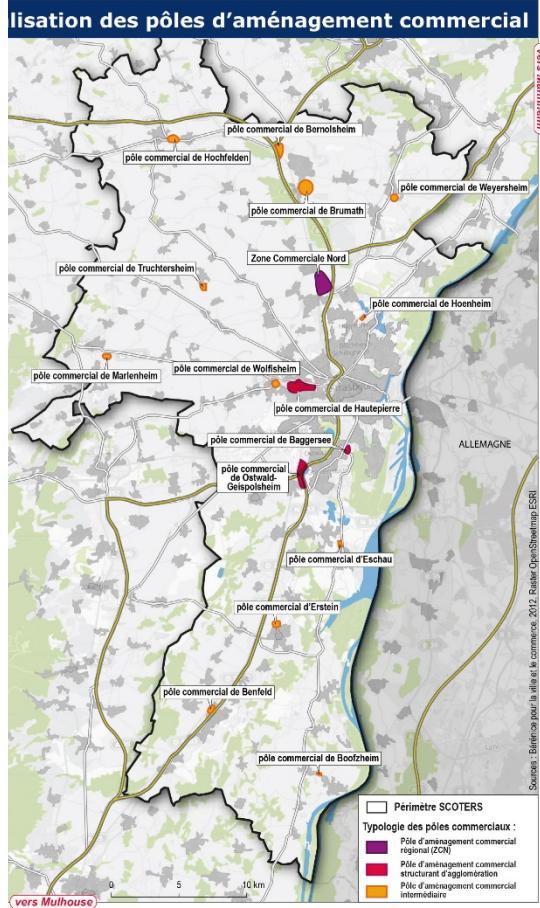




# L'armature commerciale joue-t-elle son rôle ?

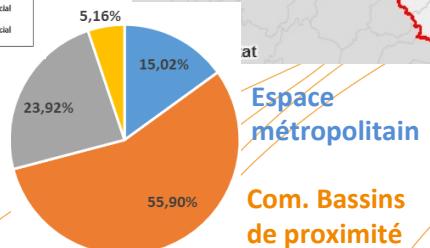
## Localiser les activités commerciales dans le respect des équilibres territoriaux

### Armature commerciale (DOO, modif 3)

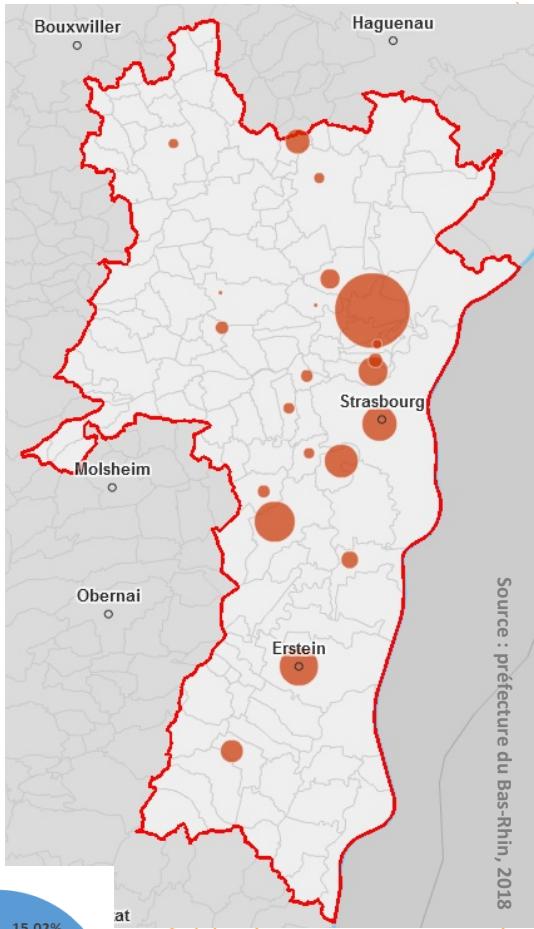


Répartition des surfaces autorisées en CDAC (2012-2017)

Villages  
Bourgs centres



### Surfaces commerciales autorisées en CDAC de 2012 à 2017



### CONSTAT

39 dossiers autorisés (sur 41) entre 2007 et 2017.

124 000 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales créées.

Renforcement des communes des bassins de proximité.

Une évolution de l'offre en adéquation avec l'armature commerciale et le développement urbain du SCOTERS

### Enjeux :

- nouvelles pratiques de consommation,
- stratégies privées,
- reconversion ou nouvelles zones ?



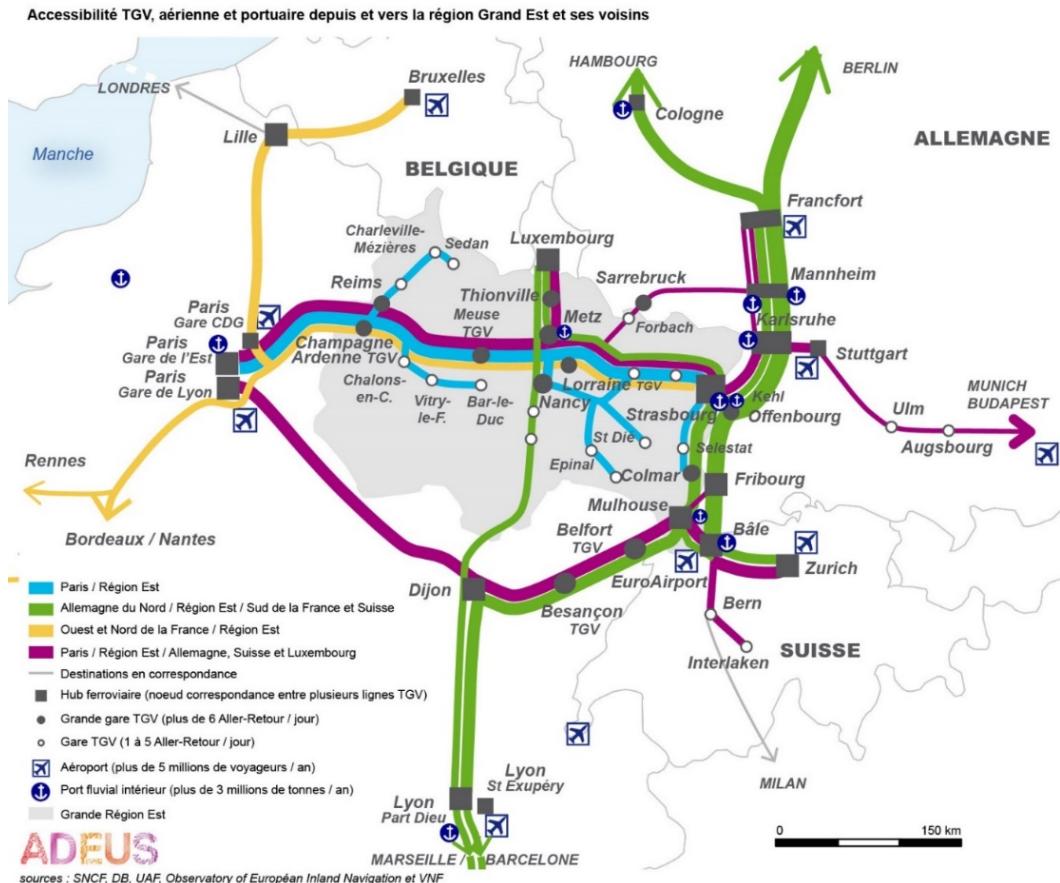
# La « grande accessibilité » métropolitaine s'est-elle améliorée ?

**Faire de Strasbourg un nœud du réseau à grande vitesse à l'échelle européenne**

# CONSTAT

Espace métropolitain au cœur d'un hub multimodal, territoire au carrefour de 4 corridors européens :

- Hub ferroviaire (dont LGV Magistrale). Strasbourg, 3<sup>ème</sup> gare française (18 M passagers)
  - 6 aéroports à moins de 200 km
  - Hub fluvial sur le Rhin
  - Hub numérique (nœud TTHD sur le Rhin, data centers...)
  - Hub autoroutier (projet COS)





# Qu'en est-il des enjeux fluviaux et portuaires ?

## Développer la voie d'eau et le Port de Strasbourg

### CONSTAT

**Le Rhin, 1<sup>er</sup> fleuve commercial de l'UE**

**Port de Strasbourg, 2<sup>ème</sup> port fluvial français.**

**7,99 millions de tonnes de marchandises transportées par le fluvial en 2017 (+ 6% par rapport à 2016)**

**421 155 EVP en 2017 transbordés (40 % transitant par voie fluviale ou ferroviaire)**

**Potentiel foncier important mais à forts enjeux environnementaux (inondations)**

**En Alsace, 21% des demandes de localisation d'entreprises sollicitent une implantation à quai** (source : ADIRA 2017).



### ENJEUX :

- Projet d'extension du PAS**
- Développer une stratégie portuaire multi-sites**
- Articuler port et fret ferré**
- S'appuyer sur les canaux pour le fret** (stratégie du dernier km)

# Le tourisme ?

## CONSTAT

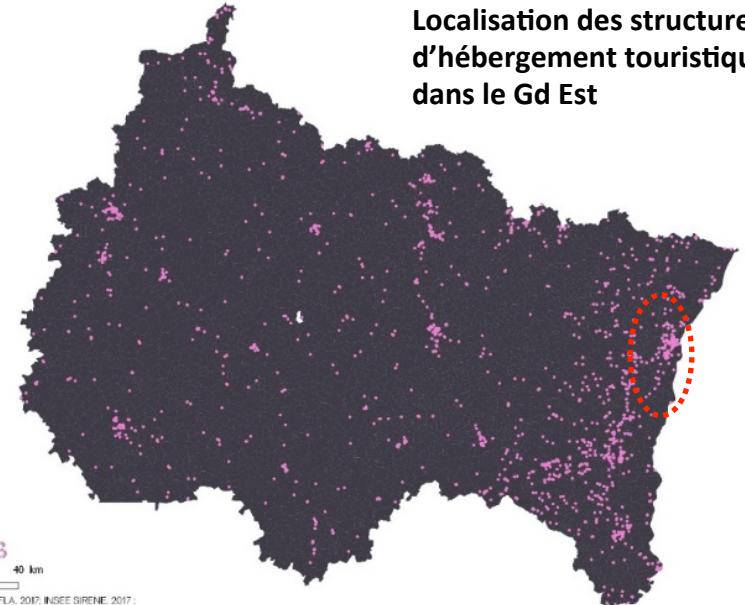
20 millions de nuitées en Alsace (2016), dont 40% dans l'Eurométropole.

5 % des emplois alsaciens (22 000 emplois dans le Bas-Rhin). 6 % du PIB

L'Eurométropole à la 3<sup>ème</sup> place française, hors Paris, pour l'accueil de touristes étrangers (42% des touristes).

Mais un thème peu développé dans le SCOTERS

Sources : Clic Alsace, ORTAL 2015



## ENJEUX :

- Contribuer à la visibilité globale d'une destination « Alsace »
- Mettre en réseau les territoires pour accroître le rayonnement des visiteurs (*Strasbourg, massif vosgien, Ried, route des vins, etc.*)
- Jouer la complémentarité entre équipements culturels, évènements et sites de loisirs.
- Enjeux de flux / mobilités



# Le numérique ?

## CONSTAT

Facteur discriminant en manière d'attractivité économique autant que résidentielle.

Déclinaison du SDTAN dans le SCOTERS

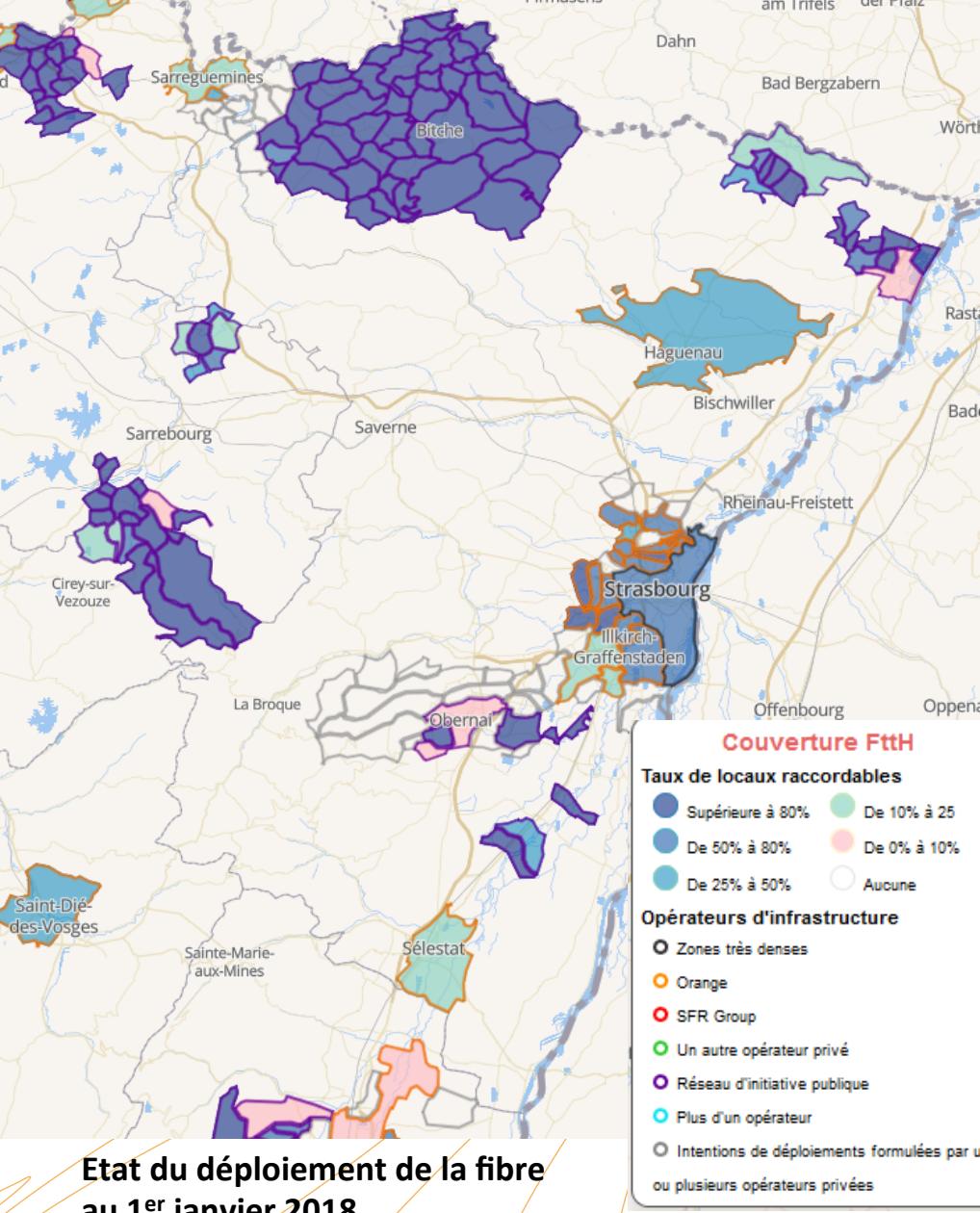
Atouts de la fibre noire le long du Rhin, Data centers à destination de l'Europe de l'Est.

Des politiques publiques et des expérimentations qui dépassent les documents de planification (*politique RH, tiers lieux, etc.*)



## ENJEUX :

- Contribuer au rééquilibrage des territoires (*télétravail, accessibilité numérique, résorption des zones blanches, etc.*).
- Répondre aux besoins des entreprises : capacité des réseaux, usines du futur, mise en réseaux des sites d'activités, sites de recherche et sites métropolitains à haut niveau de service, etc.



Etat du déploiement de la fibre  
au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Sources : ROSACE, ARCEP 2018



# Synthèse des enjeux – Attractivité économique

Des résultats globalement positifs, qui ne contredisent pas les orientations du SCOTERS mais qui interrogent :

## □ Un périmètre à rediscuter avec les territoires voisins

- Le périmètre réduit du SCOTERS n'est pas représentatif des bassins de vie qu'actifs et entreprises pratiquent au quotidien ;

## □ Les évolutions de périmètres SCoT et EPCI réinterrogent :

- l'armature des sites d'activités stratégiques et les articulations entre territoires, à une échelle plus large (*enjeux de métropolisation de l'Alsace*) ;
- Les capacités foncières à mobiliser pour le développement économique.

## □ Coordination et accessibilité entre les territoires

L'Eurométropole demeure la locomotive économique (10% des emplois du Gd Est) qui dynamise le Bas-Rhin (*rupture avec le Haut-Rhin, en replis*) ; mais elle ne peut renforcer son attractivité sans les autres territoires.

# PERSPECTIVES

## Pistes d'évolution du SCOTERS

- Faut-il réajuster l'armature des sites économiques stratégiques ? Y-a-t-il de nouveaux projets à intégrer ?
- Comment améliorer l'accessibilité aux pôles d'emplois, autrement qu'en voiture ?
- Faut-il réévaluer l'enveloppe maximale en matière de foncier économique ?
- Comment traiter la question de l'agriculture pour répondre aux nouveaux enjeux (*projet alimentaire territorial, évolution des exploitations, ...*) ?
- Comment intégrer l'articulation entre pôles d'activités et d'emplois à une échelle plus large que le SCOTERS (*inter-territorialité, portes métropolitaines, etc.*)
- Quel(s) projet(s) en matière de tourismes ? De numérique ?